

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de gestion 2022-2023

**Préavis municipal n° 02/2023  
relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2022**

*Rapport de la Commission de Gestion*

---

Au Conseil général de Saubraz  
Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission de Gestion, composée de :

Mesdames,

Nathalie André  
Séverine Anthonnet  
Marion Marmillon  
Cristina Rodakovic

Messieurs,

Félix Baiche  
Didier Barbay  
Aloys Mussard

s'est réunie les 15 et 22 mai 2023.

La Commission de Gestion a été reçue par la Municipalité le 15 mai dernier pour la présentation du préavis susmentionné.

Les comptes 2022 bouclent avec un excédent de revenus de CHF 254'261.94, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 37'600.16.

Cette amélioration est due principalement aux raisons suivantes :

- Impôts en hausse de plus de CHF 140'000.- au niveau des gains immobiliers et droits de mutation
- Retour de la péréquation de l'année précédente pour CHF 133'363.-
- Résultat d'exploitation au niveau des forêts pour CHF 40'900.-

À la suite de ces résultats exceptionnels de l'année, la municipalité a choisi de faire un amortissement extraordinaire de CHF 84'000.- au niveau des réseaux d'égout et d'épuration et de CHF 76'700.- au niveau du service des eaux.

Il est à noter également que des dépenses imprévisibles et exceptionnelles ont été faites au niveau de l'Auberge pour CHF 30'000.- environ, et ceci en plus du montant alloué pour l'achat de la chambre froide pour CHF 13'000.- environ et des travaux d'électricité de rénovation et installation pour CHF 6'000.- environ.

Le découvert de la Commune diminue donc et passe à CHF 215'583.86 contre CHF 470'115.80 au 31.12.2021. Les emprunts bancaires s'élèvent à CHF 1'700'000.- contre CHF 2'100'000 au 31.12.2021.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

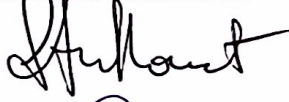
**D'accepter le préavis municipal n° 02/2023, tel que présenté.**

Pour la Commission :

Nathalie André



Séverine Anthonnet



Félix Baiche



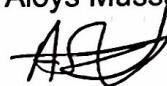
Didier Barbay



Marion Marmillon



Aloys Mussard



Cristina Rodakovic



Ainsi fait à Saubraz, le 24 mai 2023.